

**Motion du 6 octobre 2021 de Mmes et MM. Denis Ruyschaert, Léonore Baehler, Philippe de Rougemont, Elena Ursache, Laurence Corpataux, Matthias Erhardt, Delphine Wuest, Anna Barseghian, Ana Maria Barciela Villar, Leyma Milena Wisard Prado, Vincent Milliard, Louise Trottet, Valentin Dujoux, Uzma Khamis Vannini, Bénédicte Amsellem, Yves Herren, Omar Azzabi et Jacqueline Roiz: «Sauver la biodiversité en Ville de Genève: inventorier, définir des objectifs concrets, agir efficacement».**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 6 septembre 2023)

### MOTION

Considérant:

- que connaître l'état de la biodiversité en Ville et sa tendance est une condition nécessaire pour comprendre la situation, définir des objectifs concrets mesurables, connaître l'impact des actions menées et communiquer au public;
- que nous assistons à un effondrement de la biodiversité au niveau mondial<sup>1</sup> et en Suisse, qui fait encore moins bien que ses voisins européens<sup>2</sup>. Notamment en Suisse, 60% des insectes sont en danger et les actions actuelles n'enrayent pas cette tendance dramatique<sup>3</sup>;
- que l'effondrement de la biodiversité est le plus notable dans la zone de basse altitude où s'étend la Ville de Genève. A l'état naturel, cette zone est constituée des écosystèmes (p. ex. prairies, forêts caduques ou marais) les plus riches en biodiversité;
- que le Canton de Genève s'est engagé dans la transition écologique à travers un ambitieux plan climat cantonal 2030 et un plan biodiversité 2030. Dans cette perspective, la Ville de Genève dévoilera prochainement son propre plan climat;
- qu'en matière de biodiversité, différents départements et services ont un rôle déterminant à jouer en faveur de l'identification, du suivi de la protection et de la régénération de la biodiversité (en particulier les Conservatoire et Jardin botaniques (CJB), Service des espaces verts (SEVE), Service de l'énergie (ENE), Muséum d'histoire naturelle (MHN));
- que de nombreuses institutions fédérées par l'Association Faune Genève<sup>4</sup> suivent l'état des espèces sur le territoire de la Ville de Genève;

---

<sup>1</sup> En septembre 2021, l'UICN, l'Organisation mondiale de conservation de la nature, parlait de «sixième extinction de masse». Etudiant 138 374 espèces, elle classait 28% d'entre elles dans les différentes catégories «menacées».

<sup>2</sup> En Suisse, selon l'Office fédéral de l'environnement, 34 % des quelque 10 700 espèces évaluées et 59 % des 167 types de milieux pris en considération sont menacés.

<sup>3</sup> Widmer I, Mühlethaler R et al. (2021) Diversité des insectes en Suisse: importance, tendances, actions possibles. Swiss Academies Reports 16.

<sup>4</sup> Faune Genève coordonne: Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris, antenne genevoise – CCO-GE; Groupe ornithologique du bassin genevois – GOBG; Association pour l'étude et la protection des amphibiens et reptiles de Suisse, antenne genevoise – KARCH-GE; Société entomologique de Genève – SEG; Société zoologique de Genève – SZG; Institut Terre et Nature de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de

- que les indicateurs pertinents existent et sont connus (par exemple les espèces dites «parapluies» qui donnent des indications à propos de plusieurs autres espèces; les espèces sensibles à l'état de santé de l'environnement),

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- choisir des indicateurs pertinents qui décrivent l'état de la biodiversité en Ville de Genève dès 2021;
- faciliter la récolte d'information au sujet de ces indicateurs et l'échange entre partenaires (Faune Genève, CJB pour les végétaux et par le MHN, observations de terrain par le SEVE, plan Lumière du SEN pour les chauves-souris et les papillons de nuit, etc.);
- inventorier de manière bisannuelle l'évolution de la biodiversité en Ville de Genève à l'aune de ces indicateurs à partir de 2022;
- définir en 2022 des objectifs concrets et mesurables pour 2030 visant à préserver la biodiversité dans le cadre de la stratégie climatique de la Ville;
- prendre en 2022 des mesures concrètes et efficaces pour atteindre les objectifs de 2030;
- communiquer annuellement dès 2022 largement au public chaque inventaire et l'impact des mesures concrètes prises par rapport aux objectifs fixés.